



DELIBERATIONS PRISES AU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 26 JUIN 2023 à 20 H 30

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 ;
Aménagement local poste et ADMR (décision modificative) ;
Sécurisation impasse du 19 mars 1962 (choix du prestataire et décision modificative) ;
Départ à la retraite de Mme PAGES (décision modificative) ;
Révision de la convention d'utilisation de la Salle Jacques Prévert ;
Prêt de matériel aux administrés ;
Prêt de la remorque à déchets verts aux administrés (désignation de responsables) ;

Le Maire,
M. Jean-Claude PINEL

